

U.R.I.O.P.S.S.

FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Le résultat net comptable au 31/12/2015 présente un **excédent de 51.024€**, contre un déficit de 480.716€ en 2014.

Les produits d'exploitation s'élèvent à 2033k€, contre 1932k€ en 2014, soit une progression globale de 5.23%, résultant d'une amélioration de l'activité « formations et accompagnements » réalisée (plus de 13.58% passant ainsi de 390k€ en 2014 à 443k€ en 2015), d'une légère progression des cotisations et abonnements de 0.72% (soit 1.245k€ en 2014 contre 1.253k€ en 2015) et d'une progression significative des subventions d'exploitation de 34,44% (121k€ en 2015 contre 90k€ en 2014).

Les dépenses d'exploitation ont enregistré une forte baisse de plus de 18,60% passant de 2.430k€ en 2014 à 1.983k€ en 2015. Cette baisse significative résulte d'une forte diminution des charges de personnels qui passent de 1.435k€ à 1.050k€ en 2015, soit plus de 26,7% sur ce seul poste. Le poste des autres achats et charges externes a augmenté de 2.16% passant de 509k€ à 520k€ en 2015, en rapport à l'augmentation de l'activité « formations et accompagnements ».

Le résultat financier est une charge financière de 4k€, consécutif au recours à un crédit confirmé de 250k€ souscrit en décembre 2014 et utilisé à hauteur de 100k€ au 31/12/2015. Ce montant a été entièrement remboursé à fin janvier 2016.

Le résultat exceptionnel s'élève à 5,5k€. Il enregistre une quote-part de subvention d'investissement virée au résultat de l'exercice pour 12,6k€ (le solde de cette subvention au 31/12/15 est de 316€) et des régularisations de produits et charges sur exercices antérieurs.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes de l'URIOPSS-IDF sont établis dans le respect des conventions de base conformément à la Loi du 1^{er} juillet 1901 et leur présentation répond plus spécifiquement aux obligations édictées par l'arrêté au JO du 4 mai 1999 « portant homologation du règlement N°99-01 du Comité de la réglementation comptable relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations. »

Elles traduisent l'exigence de transparence financière des associations dans la sphère économique d'une part, et dans l'exécution de ses missions d'intérêt général d'autre part, financées en tout ou partie sur fonds publics, dans le respect de :

- la continuité de l'exploitation,
- la permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- l'indépendance des exercices.

Au titre de l'exercice 2015, afin de mieux traduire les conséquences statutaires de la qualité de membre et formaliser à la fois l'engagement des membres et d'autre part, les conséquences du non-paiement des cotisations, il a été fait application d'une **modification substantielle du traitement comptable du non-paiement des cotisations des années antérieures** (ces cotisations étant entièrement provisionnées au 31/12/N de l'année ayant fait l'objet de l'appel à cotisations). Tant qu'une décision de radiation n'a pas été prise et fait l'objet d'une information au Conseil d'Administration, le membre adhérent, non à jour de sa/ses cotisations reste maintenu à l'actif du bilan, en adhérent « douteux ». La comptabilisation de la perte de créance – en l'absence de règlement – sera enregistrée l'année de la radiation du membre, dûment actée. La créance douteuse, ayant été entièrement provisionnée, la perte n'aura pas d'impact en terme de résultat, le mouvement à l'actif du bilan traduira la perte de la qualité de membre.

Comme les années précédentes, les méthodes d'enregistrement suivantes ont été appliquées :

↳ Le bilan est présenté par référence à la méthode des coûts historiques :

- Les immobilisations incorporelles enregistrent l'acquisition de logiciels acquis. Ils sont amortis en linéaire sur 1 an.
- Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (augmenté des frais accessoires et diminués des rabais, remises, ristournes obtenus) **toute taxe comprise**.
NB : L'approche par composants, applicable depuis le 1^{er}/01/2005 ne trouve pas à s'appliquer eu égard à la nature des immobilisations enregistrées à l'actif.
Les biens corporels sont amortis selon le mode linéaire sur la base de leur durée de vie de 3 à 10 ans.
- Les immobilisations financières sont constituées uniquement de sommes versées à des tiers à titre de garantie ou de cautionnement.
- Les provisions pour risques et charges enregistrent une provision pour retraite, évaluée en application de l'accord interne, pour tout le personnel de plus de 45 ans ayant au moins 5 ans d'ancienneté dans l'entreprise au moment de son départ en retraite.
- Les emprunts et dettes enregistrent le recours pour un montant de 100.000€ à un crédit confirmé, auprès du Crédit Coopératif (négocié fin 2014), et entièrement remboursé au 23/01/2016.

↳ Le compte de résultat a vu les modifications suivantes :

- Le compte de cotisations a été reclassé sur une ligne de la classe des « Autres produits de gestion courante » (compte 75) en application du *Plan comptable des Associations*, le comparatif 2014 a été modifié en conséquence pour en permettre la comparaison.
- A compter de l'exercice 2015, les montants encaissés au titre de la subvention versée par le Conseil Régional d'Ile de France ont été enregistrés au crédit du compte 741 « Subvention d'exploitation » et non plus en compte 706 « Prestations de services ». Le comparatif 2014 a été reclassé en conséquence dans les états financiers pour en assurer la comparaison au 31/12/2015. Cette subvention a permis entre autre, un engagement de dépenses de prestations externes et charges de mission de 35.181€ et de dépenses de personnel de 33.841€.

NOTES SUR LE BILAN : ACTIF

Actif immobilisé

Immobilisations brutes = 482 810€

L'actif net des immobilisations s'élève à 52k€. Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition TTC. L'Uriopss-IDF n'est pas propriétaire de son siège social.

Actif immobilisé	Au 01/01/2015	Augmentation	Diminution	Au 31/12/2015
Immobilisations incorporelles	33 525		-	33 525
Immobilisations corporelles	425 669	6 150	-	431 819
Immobilisations financières	23 616	7 500	-	31 116
TOTAL	482 810	13 650	0	496 460

Amortissements et provisions d'actif = 411 918 €

Amortissements et provisions	Au 01/01/2015	Augmentation	Diminution	Au 31/12/2015
Immobilisations incorporelles	33 525		-	33 525
Immobilisations corporelles	378 393	31 591	-	409 984
Autres Immobilisations financières			-	
TOTAL	411 918	31 591	0	443 509

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période (hors financier)

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Immobilisations incorporelles	33 525	33 525	0	1 AN.
Agencements	276 293	265 373	10 920	10 ANS
Matériel de bureau	120 234	114 065	6 169	3 à 10 ANS
Mobilier de bureau	35 292	30 546	4 746	1 à 10 ANS
TOTAL	465 344	443 509	21 834	

Etat des créances = 353 836 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Créances clients et comptes rattachés	257 437	257 437	
Autres créances	96 399	96 399	
TOTAL	353 836	353 836	

Créances douteuses = 153 714€

Clients douteux	Au 01/01/2015	Augmentation	Diminution	Au 31/12/2015
Clients douteux 2014 (s/ cotisations à recevoir)	79 370		11 756	67 614
Clients douteux 2015 (s/ cotisations à recevoir)		77 759		77 759
Clients douteux 2015 (s/ abonnements US)		3 060		3 060
Autres clients douteux		5 281	-	5 281
TOTAL	79 370	86 100	11 756	153 714

Produits à recevoir = 94 819 €

Produits à recevoir	Montant
Adhérents	54 058
Subventions publiques	30 761
Subventions privées	10 000
TOTAL	94 819

Charges constatées d'avance = 12 692 €

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges d'exploitation

NOTES SUR LE BILAN : PASSIF

Variation du Fonds Associatif

	2015	2014	2013	2012	2011
Réserves	693.342,46	693.342,46	383.006,75	383.006,75	383.006,75
Report à Nouveau	-881.061,18	-400.345,46	-239.480,38	-173.714,52	-169.072,96
Résultat de l'exercice	51.024,42	-480.715,72	-160.865,08	-65.765,86	-4 641,56
Subventions d'Investissements (solde)	316,43	12.975,81	25.635,19	38 294,57	50 953,95
TOTAL	-136.377,87	-174.742,91	8 296,48	181.820,94	260.246,18

Provisions pour risques et charges = 42 514 €

	Total 01/01/2015	Dotation	Reprise	Total 31/12/2015
Pour retraite	26 789	42 514	26 789	42 514
Pour risque salarial	73 212	0	73 212	0
TOTAL POUR CHARGES	100 001	42 514	100 001	42 514

Etat des dettes et comptes rattachés = 530 988 €

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunt & dettes établ. de crédit	100 000	100 000		
Fournisseurs	266 569	266 569		
Dettes fiscales & sociales	144 472	144 472		
Autres dettes	19 947	19 947		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	530 988	530 988		

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Produits d'Exploitation = 2.032.551€

	2015	2014
Prestations de service		
1°/ Formations et services aux adhérents		
Formation INTER	118 957	154 191
Formation INTRA	180 835	136 791
Interventions techniques/accompagnements	116 820	69 001
Journées d'études	26 782	29 640
Sous total "Formations"	443 394	389 623
2°/ Documentations		
Union social (1)	67 914	69 103
Document conjoncturel	5 880	8 556
Autres documentations	2 340	7 540
Sous total "Documentations"	76 134	85 199
(1) dont 4,488€ d'abonnements 2015 irrécouvrables passés en perte		
3°/ Locations		
Sous location Siège	21 483	12 000
Autres	3 400	1 307
Sous total "Locations"	24 883	13 307
Total "Prestations de service"	544 411	488 129
Subventions d'exploitation		
Subvention publique	69 023	39 948
Subvention privée	52 000	50 000
Total "Subventions d'exploitation"	121 023	89 948
Cotisations		
Cotisations réglées	1 176 227	1 165 499
Cotisations appelées à recevoir (2)	77 759	79 370
(2) entièrement provisionnées sur l'exercice		
Total "Cotisations"	1 253 986	1 244 869
Reprises s/ provisions d'exploitation	113 132	110 842
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	2 032 551	1 933 787

AUTRES INFORMATIONS

Ventilation de l'effectif moyen :

Emploi		Cadres	Non cadres	CDD	CDI
Temps Complets	11	6	5	1	10
Temps Partiels	3	2	1	1	2
TOTAL	14	8	6	2	12

Rémunération des dirigeants :

Les membres du Conseil d'Administration ne perçoivent aucune rémunération au titre de leur fonction. Le principe et les modalités de remboursement des frais de déplacements et de communications téléphonique en lien à la tenue de leur mandat, ont été soumis à l'accord et validé par le Conseil d'Administration du 12 décembre 2013.

La rémunération totale des trois plus hauts cadres salariés s'élèvent en 2015 à 185 k€ contre 230k€ en 2014.

Contributions volontaires en nature :

Les contributions volontaires en nature constituées par du temps passé par des bénévoles,
- à des commissions permanentes et à des groupes de travail internes,
- ou par des temps de représentation à des commissions officielles externes selon des contrats de mandat
ont été évaluées à 66.015€ représentant un total de 233 jours.

Leur valorisation a été établi sur la base du temps passé par bénévole, appuyé des relevés d'heures, auquel a été appliqué un coût horaire calculé sur la base d'un salaire moyen « conseiller technique » à l'identique de l'année 2014.

A noter : n'ont pas été évalués les temps bénévoles consacrés à la gestion des mandats et des représentations, ainsi que les temps bénévoles assurés sur le territoire.